

PERIODE DE PUBLICATION:
CLIENT:
SOURCE DE FINANCEMENT:
TYPE:

25 juin 2020 - 15 juillet 2020
Commission de la CEDEAO
Budget CEDEAO
Manifestation d'intérêt

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE EN VUE DE L'IDENTIFICATION DES BESOINS DES UTILISATEURS DES DONNÉES DES SATELLITES D'OBSERVATION DE LA TERRE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DU SATELLITE D'OBSERVATION DE LA CEDEAO (ECOSAT-1)

1. La Commission de la CEDEAO envisage d'investir une partie de ses fonds budgétisés dans le recrutement d'un cabinet de consultants (cabinet unique, consortium ou partenariat) qui sera chargé de réaliser **une étude en vue de l'identification des besoins des utilisateurs des données des satellites d'observation de la terre, dans le cadre du développement du satellite d'observation de la CEDEAO (ECOSAT-1).**

2. L'objectif principal de la mission est d'identifier les besoins (actuels et futurs) des utilisateurs de données des satellites d'observation de la terre en vue de proposer un prototype de satellite d'observation de la terre pour la région qui puisse fournir des informations et des réponses sur les aspects liés à l'évolution des épidémies, aux ressources naturelles et aux questions environnementales, aux catastrophes naturelles, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire ; aux conflits, à l'alerte précoce, à l'éducation, à la recherche et aux services de santé (en particulier dans les régions rurales et éloignées des pays de la CEDEAO).

3. La durée totale de la mission est **estimée à trois (3) mois, avec possibilité de prolongation**, si nécessaire, sur la base des besoins de la Commission de la CEDEAO ainsi que d'une performance satisfaisante du cabinet de consultants.

4. La Commission de la CEDEAO invite les cabinets de consultants ***spécialisés dans le développement et la recherche dans le domaine des données des sciences et de l'ingénierie spatiales***, à soumettre leurs candidatures pour les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés, éligibles et qualifiés doivent fournir des informations complètes sur leurs qualifications et expérience, et démontrer qu'ils remplissent les conditions requises pour fournir ces services. Les critères fixés pour la présélection sont les suivants :

- a) expérience générale du cabinet - expertise de plus de quinze (15) années dans le domaine des technologies/sciences spatiales et de l'ingénierie spatiale, avec la réalisation d'au moins trois (03) missions similaires au cours des 15 dernières années ;
- b) expérience spécifique dans la conception, le développement, le lancement ou l'exploitation d'un satellite au niveau national, régional ou international au cours des 15 dernières années, et capacité à mettre en œuvre des technologies et des programmes de renforcement des capacités au niveau national, régional ou international dans le domaine de la recherche et du développement en sciences spatiales, de la géomatique et de l'ingénierie spatiale ;

- c) disponibilité du personnel requis aux fins de l'exécution de la mission, avec la production d'une liste complète des agents, accompagnée de leurs CV respectifs et donnant des indications détaillées sur leurs qualifications et expérience (un spécialiste des sciences de l'espace, un spécialiste de la conception et de la fabrication de technologies de systèmes de satellites, un spécialiste des applications de télédétection / satellites) ainsi qu'une expérience pertinente dans le domaine des sciences spatiales et de leurs applications ; dans la conception, la construction et le lancement de satellites d'observation de la terre ; et dans la conception de logiciels mécaniques et analytiques pour le développement de la technologie satellitaire.
- d) aptitudes avérées à communiquer, à analyser, à évaluer et à rédiger des rapports dans les trois (3) langues officielles de la CEDEAO (anglais, français et portugais).

NB : Pour ce qui concerne les critères susmentionnés, les cabinets concernés doivent pouvoir fournir des éléments concrets et des références détaillées permettant d'étayer les affirmations concernant leur expérience, leurs capacités, les missions similaires exécutées, etc. Chacune des références fournies fera l'objet d'une mention sur une fiche de projet et ne sera examinée et acceptée que si le candidat y joint des documents d'appui comportant les informations de contact des entités adjudicatrices afin de faciliter la vérification, notamment d'extraits du contrat (page de couverture intérieure, page de signature et Termes de référence), ainsi que des attestations de bonne exécution de chacun des contrats présentés.

5. **Les cabinets de consultants intéressés sont fortement encouragés à soumettre leur candidature dans le cadre d'un consortium ou d'un partenariat pour renforcer leur profil général et leurs chances.**

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte, ainsi que la procédure de sélection, seront conformes aux Règles et Procédures de la CEDEAO en matière d'utilisation de Consultants" (Code des Marchés de la CEDEAO), disponibles sur son site web <http://www.ecowas.int>. **La procédure de sélection sera basée sur la qualification des consultants (cabinets), et le cabinet** présentant les meilleurs profils et ayant fourni toutes les pièces justificatives requises **sera invité à soumettre ses propositions techniques et financières.** Par ailleurs, les cabinets faisant partie d'un réseau international doivent soumettre un seul dossier de manifestation d'intérêt au nom du réseau.

7. La Commission de la CEDEAO voudrait particulièrement attirer l'attention des consultants intéressés sur **l'article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO relatif aux «Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les adjudicataires»**, qui fournit des informations sur les pratiques de fraude ou de corruption en matière de concurrence ou d'exécution de contrats. En outre, ils sont invités à prendre connaissance des informations spécifiques concernant les conflits d'intérêts liés à la présente mission, conformément à **l'article 119 du Code des marchés révisé de la CEDEAO.**

8. Les cabinets de consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques indiquées ci-dessous, durant les jours et heures

ouvrables à la Commission de la CEDEAO, de 09 heures à 15 heures (Heure locale - Nigéria GMT+1): procurement@ecowas.int avec copie à sbangoura@ecowas.int ; rkouakou@ecowas.int; amaga@ecowas.int.

9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises dans des enveloppes scellées (**un original signé et 3 copies**) en anglais, en français et en portugais et portant clairement la mention "**Recrutement d'un cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude en vue de l'identification des besoins des utilisateurs de données des satellites d'observation de la terre dans le cadre du développement du satellite d'observation de la CEDEAO (ECOSAT-1)**". "**A n'ouvrir qu'en présence du Comité de dépouillement.** » Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le **15 juillet 2020 à 11 heures (GMT+1), Heure du Nigeria.**

Pour la remise en mains propres ou par courrier recommandé :

Direction de l'Administration générale,
Division des passations de marchés,
Premier (1^{er}) étage du siège de la Commission de la CEDEAO,
Plot 101, Yakubu Gowon Crescent,
Asokoro District, Abuja, NIGERIA.

Prière noter que les dossiers soumis par voie électronique sont aussi acceptés et doivent être adressés aux adresses suivantes : procurement@ecowas.int, avec copie à: sbangoura@ecowas.int; rkouakou@ecowas.int; amaga@ecowas.int.

10. Les langues de travail sont l'anglais, le français et le portugais.

11. Le présent appel à manifestation d'intérêt peut être consulté sur le site Web ci-après : <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>.

Commissaire chargé de l'Administration générale et des Conférences